

ET MOI... TU M'AS PORTÉE DANS TON VENTRE ?

Dominique MORGEN

Et moi...
tu m'as portée
dans ton ventre ?

Tous droits réservés pour tous pays ©
Dominique MORGEN.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Je remercie mon mari qui a répondu et partagé mon désir d'enfants, mes enfants qui nous ont fait confiance, ma famille, mes amis et notamment mon amie institutrice, Danièle, avec qui j'ai débattu, tout au long de la construction de ce livre, du monde de l'enfance.

Pour toi, ma fille, le témoignage d'un amour qui est né avant ta naissance et que tu découvriras incommensurable et indéfectible.

LE PASSAGE OBLIGÉ DE L'AGRÉMENT

De la réunion d'information à l'agrément

Ce 12 mai 1995

C'était un matin comme les autres et pourtant il allait conditionner toute notre vie et celle de nos enfants. Il faisait beau ce 12 mai 1995 dans notre petite ville de l'ouest de Paris où nous vivions heureux avec nos quatre enfants. C'était le mois du printemps, le mois du réveil de la nature, le mois de la naissance.

Un petit bouton s'est ouvert dans nos cœurs. À l'unanimité, nous venions de décider d'accueillir un nouvel enfant.

Nous aurions pu le décider deux ans plus tôt mais notre fille aînée, seule fille de la famille, n'était pas prête à partager sa place. Et pourtant ce samedi matin, nous étions à nouveau tous réunis face au grave débat de l'adoption. Une réunion plénière s'était tenue autour de la table du petit-déjeuner au cours de laquelle chacun avait pu s'exprimer. Nous avions laissé le week-end de réflexion aux enfants pour qu'ils puissent communiquer entre eux et venir vers nous s'ils souhaitaient aborder des thèmes ou interrogations qui leur paraissaient plus personnels.

Je me souviens d'un week-end joyeux où le sentiment de liberté prédominait. Peut-être ce sentiment de se sentir libres d'aimer et d'ouvrir nos cœurs à un enfant qui viendrait partager notre vie ?

Ce lundi 12 mai, il avait été décidé d'avancer l'heure du petit-déjeuner afin qu'un vote à bulletin secret, très solennel, confirme ou infirme la volonté de nous six de partir à la recherche d'un petit être qui viendrait rejoindre le nid de la famille. Nous avions le souffle

court. Chacun muni de sa feuille de papier et de son crayon écoutait nos dernières recommandations qui consistaient à rappeler la gravité d'un tel acte, sa portée et ses conséquences. Nous précisions que ce vote resterait secret afin de préserver la liberté de choix de chaque enfant sans qu'aucun jugement ne mette mal à l'aise celui qui ne partagerait pas ce projet. Bien entendu, nous rappelions la règle de l'unanimité requise pour valider le projet.

Le coup d'envoi était lancé. Dans le silence le plus absolu, nos quatre enfants, Virginie, quatorze ans, Édouard, douze ans, Charles Howard, huit ans et Stanislas, cinq ans, se sont penchés pour engager leur vie. Nous les imitâmes. Nous avons demandé de répondre par *oui* ou par *non* sans motiver la réponse afin de permettre à l'opposant éventuel de taire les raisons de son choix. Nous avons placé une petite boîte carrée au centre de la table, juste fendue pour recevoir les bulletins. Mon mari s'empara de cette petite boîte avec un sérieux qui impressionna l'assemblée. Tous les regards affluaient vers elle ; même une mouche n'aurait pu relâcher l'attention de ces jeunes frimousses tendues et attentives. Un à un, les bulletins furent ouverts : OUI, OUI, OUI, OUI, OUI et ce dernier venant de notre benjamin, qui ne savait écrire, revêtait un merveilleux dessin qui présentait un enfant aux larges mains ouvrant des doigts gigantesques pour dire « *viens, je t'attends* ». Un hurlement s'éleva de la cuisine. Nous avons L'UNANIMITÉ. L'unanimité pour aimer ; l'unanimité pour accueillir un petit bout de chou qui allait partager nos vies. Quel merveilleux petit-déjeuner nous avons eu ce lundi 12 mai ! Quel bonheur et quelle joie inondaient nos cœurs. Et pourtant il fallait partir à l'école ! Nous demandâmes aux enfants de garder le secret sur nos intentions en leur précisant qu'un tel projet était très difficile et que, malgré notre souhait, nous pouvions échouer dans notre démarche.

Comme une huître cache au fond de sa coquille la perle rare, chacun garda en lui son trésor. Pas un de nos enfants ne livra son secret pendant les longs mois qui allaient suivre ! Ils apprirent à découvrir personnellement l'étendue d'un engagement, d'un moment, d'une durée, d'une promesse.

L'avenir nous révélera davantage encore le poids de cette date mémorable du 12 mai. En effet, le 12 mai 1995, naissait dans notre famille ce désir d'enfant. Le 12 mai 1996, naissait au Viêt-Nam notre petite fille. Le 12 mai 2005, naissait ce livre avec ses premières lignes sans que j'aie décidé de choisir cette date pour commencer mon ouvrage.

Le premier courrier

Les enfants à l'école, la journée reprenait son rythme quotidien mais aujourd'hui parée d'une dimension exceptionnelle puisque venait de commencer notre attente sous le ciel de l'espérance et de la récompense.

Nous avons la chance, mon mari et moi, de partager nos activités professionnelles, et nous formions un merveilleux tandem dans la vie comme dans le business. Nos bureaux étaient voisins, facilitant notre réactivité et notre complémentarité. Cela allait nous aider dans notre complicité et notamment dans notre bagarre administrative, déjouant la vigilance attentive de notre assistante que nous avons décidé de laisser en dehors de notre aventure, du moins pour commencer nos démarches.

Après l'émotion de ce petit-déjeuner donnant naissance à notre cinquième enfant, je n'avais qu'une hâte : trouver le temps de rédiger notre lettre pour la DDASS – Direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Elle fut écrite en quelques minutes et avec peu de mots :

« ... Nous avons pris la décision importante de vouloir recourir à l'adoption d'un enfant désireux de trouver une famille, et sommes décidés à commencer au plus vite la procédure administrative auprès de vos services afin d'obtenir l'agrément. Nous vous remercions de bien vouloir nous inviter à l'une de vos réunions d'information du mois de juin ; nous serions heureux de commencer notre dossier avant les vacances d'été... »

Historiquement, la pratique de l'adoption a toujours existé même si elle n'était pas réglementée. À Rome, la notion de famille ne reposait pas, comme de nos jours, sur la naissance mais sur la soumission à la puissance d'un chef de famille. Qu'il soit ou non le géniteur naturel, un homme devenait père à l'instant où il s'instituait tel par un acte volontaire et formel d'investiture d'un enfant comme son fils. Il n'y avait aucune différence entre « reconnaître » et « adopter ». Malgré les transformations que Justinien apportera au VI^e siècle, l'adoption ne sera jamais perçue comme une œuvre de charité. Elle permet à l'époque principalement à un *pater familias* de renforcer sa puissance dans le *domus* qu'il dirige, plus particulièrement lorsque la survie du domaine est mise en cause par l'absence de postérité légitime. L'adoption était d'autant plus nécessaire que la famille romaine excluait de la parenté civile les descendants des filles qui, en se mariant, changeaient de *pater familias*. Ainsi, Auguste, qui n'avait qu'une fille, dut adopter ses petits-fils Caius et Lucius. L'adoption servit aussi à des fins religieuses : quand un homme n'avait pas d'enfant, il prenait un fils adoptif pour assurer le culte sacré des ancêtres de la famille. Puis le but évolua vers des fins politiques : l'adoption permit à des plébéiens d'acquérir l'illustre qualité de patricien, mais elle permit aussi à des patriciens de devenir plébéiens pour briguer la charge prestigieuse de tribun de la plèbe. Les adoptions, rares jusqu'alors, se multiplièrent. L'on pourrait citer, parmi bien d'autres, celle du plus connu des meurtriers de César, Brutus, issu d'une famille

renommée mais plébéienne, adopté par des patriciens. Les adoptions impériales destinées à pallier l'absence de règles de dévolution du pouvoir s'inscrivirent comme la suite logique de ces précédents privés. Certaines adoptions se révélèrent dramatiques, telle l'adoption de Néron par Claude ; d'autres au contraire permirent l'ascension au pouvoir d'empereurs exemplaires. L'adoption perdit ensuite, petit à petit, sa nature d'institution au service de la puissance familiale ou du pouvoir et s'individualisa au Bas Empire sous la pression des mœurs. Elle servira alors, plus ou moins frauduleusement, à établir un lien juridique entre un père et sa descendance illégitime. On adopte pour transmettre ses droits, ses biens et son rang social. Avec l'avènement du christianisme, l'adoption cessa d'être pratiquée. Par la suite, des considérations politiques vinrent limiter l'adoption dans ses effets en ce qu'elle favorisait la division des fortunes et spoliait les intérêts des enfants légitimes. Il devint donc nécessaire de limiter ces adoptions consenties au gré des adoptants et reposant sur leur entière volonté individuelle. Leur limitation favorisa l'abandon sur la voie publique de tous ces enfants non désirés, laissés pour mort, sous prétexte qu'ils dérangeaient l'ordre établi. Il a fallu attendre le XVI^e siècle pour que des lois fondamentales interdisent ces pratiques monstrueuses d'abandon. Par la suite, l'Édit de Nantes du 28 juin 1670, consacrant l'œuvre de saint Vincent de Paul, reconnut à ces enfants le droit de survivre après avoir été abandonnés. Un siècle plus tard, alors que 40 % des enfants naturels étaient abandonnés, la Révolution a substitué à cette organisation charitable la conception moderne du droit à l'assistance publique. Jean-Jacques Rousseau, orphelin de mère, abandonné à dix ans par son père, fut parmi ceux qui profitèrent de ces nouveaux droits. Il abandonna cinq de ses enfants aux Enfants trouvés. Comme beaucoup à l'époque, il commençait à porter de la considération à l'enfant qu'il refusait de garder dans la fratrie, estimant ne pas être en mesure de l'élever convenablement.

Lors des travaux préparatoires du Code civil, un courant opposa les adversaires irréductibles à l'adoption, qui souhaitaient établir des règles strictes et draconiennes, aux partisans à l'adoption qui voulaient en faire une institution politique dont le bénéfice serait réservé aux citoyens qui auraient rendu des services éminents à la patrie. Si l'adoption entra finalement dans le Code civil, ce fut au prix de discussions interminables et de concessions essentielles. Elle devint, selon Bonaparte, une institution de bienfaisance dont *« l'effet le plus heureux est de donner des enfants à ceux qui en sont privés, de donner un père à des enfants devenus orphelins, de lier à l'enfance la vieillesse et l'âge viril »*. Nous n'oublierons pas que l'empereur était très directement intéressé par le problème de l'adoption puisque Joséphine de Beauharnais ne pouvait lui donner d'héritier. Mais hélas, ces principes seront dénaturés par les lourdes contraintes qui y sont attachées : conditions d'âge des adoptants, écart requis entre parents et adopté, absence de descendance, majorité de l'adopté... De plus, l'adoption ne pouvait prendre effet qu'après une période probatoire minimale de six années et avec le consentement de l'adopté. Malgré la loi, on constatera que le but de l'adoption reste encore et principalement la continuité d'un nom menacé d'extinction et la succession patrimoniale. L'adoption perdit donc son intérêt et il faudra attendre les ravages de la Première Guerre mondiale pour que l'adoption apparaisse à nouveau comme une nécessité sociale.

Les milliers de « sans-famille » s'entassant dans les orphelinats ramenèrent alors le débat de l'adoption comme une priorité sociale. Dès lors, le législateur vota une loi d'urgence : l'adopté peut être mineur et étranger, et l'âge de l'adoptant est ramené de cinquante à quarante ans. La loi légitime enfin la reconnaissance d'un désir d'enfant. Pour la première fois, l'enfant, qui jadis était un mal nécessaire, presque une fatalité, est maintenant regardé comme une bénédiction ou une raison de vivre.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'adopté est légalement considéré comme un enfant par le sang et l'adoption est irrévocable. La loi continuera d'évoluer jusqu'aux années soixante. La limite d'âge est ramenée à trente ans et celle des adoptés à sept ans. En 1976 est introduite la possibilité d'adopter pour les adoptants ayant déjà une famille. Si le législateur a tenté de prendre en compte le rapprochement des adoptants et des adoptés, il s'avère que les enfants naviguent d'orphelinats en nourrices avant leur adoption. La loi, contrainte de suivre le courant moderne, s'assouplira encore pour s'orienter dans le sens d'un plus grand libéralisme à l'égard des adoptants tout en protégeant l'enfant. Cependant, parmi les centaines de milliers d'enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, on déplorera que seul un petit nombre reste juridiquement adoptable.

Ainsi, il a fallu des millénaires pour que soient reconnus à tous, sans exception, d'abord le simple droit à la vie, ensuite la dignité d'être humain, jusqu'à l'instauration d'une vaste Assistance publique à l'enfance malheureuse, enfin orientée vers l'adoption et la plénitude de son action réparatrice. Rappelons que le « nouveau regard » sur l'enfance n'a pas un siècle d'existence et que la déclaration universelle des droits de l'enfant ne date que de 1959 ! La dernière étape franchie par la loi est la convention des droits de l'enfant votée par l'Organisation des Nations Unies en 1989 et ratifiée ensuite par l'ensemble des pays de la planète. Elle définit les modalités du droit de l'enfant à la dignité et au respect. Le sociologue Lloyd de Mause déplorait cet « oubli » en s'exprimant ainsi : « *L'histoire de l'enfance est un cauchemar dont nous n'avons que récemment commencé à nous réveiller.* » Elle reste aujourd'hui une préoccupation pour le monde entier encore sourd devant la maltraitance des enfants.

Si nous considérons l'adoption aujourd'hui, elle est parfaitement instituée et légitimée par un acte juridique qui crée et reconnaît le nouveau lien de filiation. On retrouve dans les conditions d'aujourd'hui les fondements établis dans le Code civil. Toutefois, parallèlement aux règles légales et dans un souci social de protection de l'enfance, l'administration départementale a mis au point un contrôle administratif et judiciaire des futurs adoptants. Dans un délai de neuf mois qui correspond à la durée d'une gestation, temps d'une « grossesse administrative », les candidats à l'adoption doivent se mettre à nu pour justifier de leurs intentions et répondre rigoureusement à des critères relevant de la pure discrétion des autorités administratives. Celles-ci ont pour mission d'évaluer les garanties morales, la solidité de la structure familiale et les capacités éducatives des futurs adoptants en deux ou trois entretiens. À l'issue de cette analyse, un agrément reconnaît aux adoptants en fin de parcours le droit à l'adoption. Liberté est donnée ensuite à l'adoptant de chercher lui-même son enfant ou bien d'attendre durant des mois et des années l'aboutissement d'un dossier confié à des associations ou organismes habilités à jouer le lien entre parents et organismes, orphelins ou familles. Le parcours est impressionnant et les faits prouvent qu'il faut être déterminé pour voir son projet finalisé. Les intéressés, le plus souvent en mal d'enfant, réagissent mal aux exigences d'un parcours qu'ils estiment abusives et non justifiées.

Quand un couple décide de se doter d'une descendance, personne n'est sollicité, personne ne « fouille » dans l'histoire familiale et sentimentale, personne ne donne son avis au couple qui décide de devenir parents ou d'agrandir la famille. Il semble donc excessif aux futurs adoptants de devoir se justifier d'un désir légitime. Certes, on ne saurait confier un enfant à n'importe quel adulte, de peur de faire de l'enfant promis un enfant malheureux. Les faits ont prouvé là encore que certains couples répondaient à des besoins narcissiques d'enfant qui n'étaient pas en adéquation avec l'accueil proposé. Ce

sont d'ailleurs souvent ces adoptants potentiels qui baissent les bras et abandonnent la procédure devant sa complexité. Poussés dans leurs retranchements, ils finissent par changer de projet. L'agrément apparaît dans ces cas comme une garantie de bonnes intentions, de bonne moralité, de santé physique et mentale, d'équilibre, auxquels l'administration ajoute des garanties financières afin que l'enfant puisse vivre dans sa nouvelle famille dans des conditions décentes.

La décision prise d'ouvrir nos cœurs, qu'aucun élément ne pouvait remettre en cause, une course contre la montre venait de commencer. Tout le monde sait que la procédure est longue... Nous voulions brûler les étapes pour gommer les années qui avançaient et limiter l'écart avec les autres enfants. Je décidai donc de porter moi-même notre lettre afin de gagner un peu de temps et être assurée qu'elle arriverait à la bonne porte.

Mon cœur bat fort et mes mains sont moites quand je franchis l'enceinte de cet établissement administratif de Versailles. Je frappe à la porte de notre destin. Le mot « ADOPTIONS », écrit sur la porte pour identifier le service, me touche comme une flèche. Flèche d'amour et d'espoir mais aussi flèche d'inquiétude devant l'engagement que nous venons de prendre tous ensemble. Il faut réussir cette nouvelle aventure et toujours consolider celle que nous menons au quotidien avec nos enfants. J'entre et remets ma lettre en mains propres. Elle a changé de mains. Notre nouvel avenir est engagé... Commence le compte à rebours. Je sors de la DASS, folle de joie, avec une légèreté qui me fait oublier mes quarante et un ans.

Une nouvelle maternité

Vient de commencer une nouvelle maternité. Je me sens comme une jeune mariée qui découvre, d'un seul regard, la vie nouvelle qui s'ouvre à elle avec l'annonce de l'enfant à venir.

Je retrouve ma voiture et avec elle mon identité, la vie reprend son rythme et me voici à nouveau enveloppée et happée dans le tourbillon du quotidien. Il est bientôt quatorze heures, je vais être en retard à mon bureau ! Les jours passent et mon regard se transforme. Il est éclairé de l'intérieur par cette petite flamme naissante qui me fait découvrir le monde avec des yeux nouveaux. J'ai en moi un secret délicieux que je peux savourer à tout moment, à l'abri des regards, sans qu'aucun signe extérieur ne me trahisse. Je vais vivre une maternité collective, au même niveau que mon mari et mes enfants. Je vais fuir les questions indiscrettes, je vais « attendre un enfant » dans l'anonymat le plus absolu. Quelle richesse de se sentir extérieure à son corps, et de tourner son mental vers l'accueil et l'attente. Pour la première fois, je comprends la position de l'homme dans le couple lorsqu'il prend conscience qu'il va devenir papa. Freud disait que par opposition à la maternité, qui est une expérience sensorielle chez la femme, la paternité résulte d'un processus de pensée. Tout homme fait une opération mentale « d'adoption » du petit être à venir, de son propre enfant biologique. Il reçoit son enfant de quelqu'un d'autre. C'est ainsi que la femme se sent parfois mal comprise ou insuffisamment soutenue par son mari pendant sa grossesse. L'homme doit transposer la maternité de son épouse pour arriver à sa paternité. C'est souvent à l'arrivée de son premier enfant que le processus trouve son aboutissement : le mari devient papa lorsqu'il tient dans ses bras et sur son cœur son enfant.

Aujourd'hui, je me retrouve dans la position de mon mari. Je bâtis mon nouvel avenir sur un processus de pensée qui aura débuté dans l'intimité d'une décision collective. Elle s'épanouira dans le secret d'un long parcours qui dépassera largement les neuf mois de gestation. Mais la nuance fondamentale, qui maintenant me situe en dehors de mes maternités successives, réside dans cette différence essentielle : si concevoir un enfant, c'est donner la vie à un enfant, adopter, c'est se donner à la vie d'un enfant.

Pour réussir au mieux « notre grossesse », je dévore les livres sur l'enfance et mes lectures prennent une orientation vers le monde des exclus, des abandonnés, des orphelins, des malheureux. J'ai soif de savoir, soif d'apprendre et de comprendre. Je recherche les vécus, les témoignages, les recommandations et les expériences de tous ceux qui savent ce que signifient les mots *don* et *accueil*.

La réponse

Céline est une jeune fille qui vit à la maison après le divorce douloureux de ses parents. Arrivée à vingt ans du nord de la France, elle a pris en main notre maison et s'occupe des enfants en attendant mon retour à la maison. Sensible et remplie de multiples attentions pour nous tous, elle a pris sa place dans la famille, et c'est tout naturellement qu'elle partage notre projet et donc notre attente. Ce jour-là, le 17 mai, Céline me rejoint à l'école où je récupère les deux petits. À son air heureux, je comprends qu'elle est là... la lettre que j'attends ! Elle me la brandit d'un air triomphant et entendu. Elle porte le cachet de la DDASS. Mon cœur accélère son rythme. Je déchire l'enveloppe : nous sommes attendus à une réunion d'information le vendredi 23 juin.

Déception ! Pourquoi si loin ? Tant de jours d'attente encore !

Je me précipite à la maison et contacte la DDASS pour tenter de raccourcir les délais. Les plannings sont arrêtés. Estimons-nous heureux de ne pas avoir été convoqués après les vacances d'été ! Je positive et achève l'année scolaire qui se termine avec de beaux résultats pour les enfants. Nous pouvons fêter les succès et penser à l'été qui nous fera oublier l'attente. Pour les enfants, elle ne revêt pas la même signification. Je me dois d'être discrète pour ne pas peser sur leur vie d'enfants insoucians, eux qui ont si peu la notion

du temps ! Demain ne se compte pas en jours mais en dodos, en fêtes et en événements. Alors, l'arrivée d'un bébé est si proche dans leur cœur que tout simplement ils attendent ce nouvel enfant sans se poser de questions. Il arrivera bientôt, demain, plus tard ! Et surtout ce bébé ne doit pas être un envahisseur venu d'une autre planète. Il ne doit pas déjà être au centre des débats, accaparer toutes les conversations, attirer tous les regards, perturber une vie douillette à six alors qu'il n'est même pas là ! Il nous faut le faire vivre au bon moment et comme disait le Petit Prince « *habiller notre cœur en fête* » pour être prêts à le serrer dans nos bras en lui murmurant des mots doux de tendresse et d'amour.

Et le 23 juin arriva, très vite en fait, tellement la vie nous entraîne dans son tourbillon.

C'est à deux cette fois que nous franchissons le porche de la DDASS. Je suis tendue et nerveuse. Nous nous acheminons vers une salle et émargeons une feuille de présence puis prenons place. Une douce musique de fond tente de détendre tous ces visages crispés venus participer à la réunion d'information qui marquera le préambule de la procédure administrative d'adoption.

La réunion d'information

Discrètement et de façon extrêmement maladroite, nous découvrons petit à petit les couples qui nous entourent. Je suis frappée par la moyenne d'âge : entre trente-cinq et quarante-cinq ans ; certains sont même plus âgés. Des couples de tous les milieux, de toutes les origines ethniques... je me sens réconfortée et j'oublie les années qui pèsent sur nos épaules. Nous nous saluons, essayons de sourire. Aucun souffle n'est long, aucune main ne repose naturellement le long du corps ou sur les genoux. Aucun regard ne sait cacher l'in-

quiétude qui creuse les traits de tous ces participants amorçant ensemble le virage fatidique d'un lendemain sans retour. Nous sommes une dizaine de couples. Les maris entourent leurs épouses et semblent plus naturels. La musique s'arrête et une vidéo prend le relais, présentant le témoignage des mères qui ont abandonné leur enfant. J'avais même oublié leur existence. Elles, les mères biologiques qui n'ont pas toujours eu le choix et sur lesquelles le poids du don peut peser toute une vie sous forme de regret, remords ou tristesse, ou à l'inverse représenter consolation, espoir et apaisement. Nous découvrons ensuite le visage sévère des organismes administratifs et judiciaires, puis celui aimant des parents adoptifs qui se sont heurtés à la lourdeur des rouages administratifs et qui se sont battus pour savoir aimer légalement un petit enfant, leur enfant. La vidéo se termine par le témoignage d'enfants adoptés dont la spontanéité et la sage maturité nous touchent et nous émeuvent, nous laissant sur une note de joie et d'espérance.

La conférencière rompt le charme enveloppant ces dernières images en reprenant la parole et en entrant davantage dans le formalisme de la procédure. Quelle complexité ! Nous prenons tous des notes, surtout les femmes bien sûr ! Nos chers maris ont l'habitude de déléguer ! Nous posons très sagement des questions, surtout les hommes poussés par leurs épouses qui ont l'habitude de mandater leur conjoint ! Nous essayons de comprendre quelque chose qui n'est pas simple et nous nous rassurons en pensant à tous ceux qui ont réussi ce parcours que l'on qualifie souvent de « parcours du combattant ». Comme une mère biologique oublie les difficultés rencontrées au cours de sa grossesse et les douleurs de l'enfantement, une mère adoptive saura oublier les souffrances administratives et morales de l'attente. L'oubli est un don du ciel. Il permet la projection sur le futur, comme la relativité et la positivité des événements qui marquent notre vie.

La réunion s'achève après deux heures et demie d'écoute. Nos muscles raidis et tendus sont endoloris. Avec plaisir, nous retrouvons l'air et l'oxygène dont nous avons besoin pour reprendre le combat de la vie.

Le dépôt du dossier

À nous désormais de donner le coup d'envoi, le point de départ du délai de neuf mois qui doit aboutir à l'agrément donné par les services sociaux pour l'adoption d'un enfant. Alors, à vos plumes ! Il faut postuler et faire la demande du dossier d'adoption !

J'opte à nouveau pour la remise en mains propres, ne voulant pas prendre le risque d'un courrier égaré. Pendant le déjeuner, ce 26 juin 1995, je prends pour la deuxième fois le chemin de Versailles. Le Pecq, des travaux me font perdre beaucoup de temps, qu'importe ! Parly II, il faut que je m'arrête à la Fnac pour rechercher de nouveaux ouvrages... Le château de Versailles... la rue de Paris et me voici à nouveau à la DDASS. Cette fois, j'entre en voiture dans le parking visiteurs, je suis demandeur officiel désormais. Mon enveloppe à la main, je me dirige vers le bâtiment A – Service des adoptions. Je frappe et m'excuse de déranger, craignant de déplaire à cette femme au regard vide et aux gestes répétitifs... « *Je viens déposer ma demande de dossier et je voudrais pouvoir repartir avec vos formulaires pour nous aider à gagner du temps* », dis-je d'une voix aussi anodine et détachée que possible alors que j'effectue la démarche la plus importante de mon existence. La jeune fille lit notre courrier, me regarde et se dirige lentement vers une armoire métallique grise, digne de l'administration, de laquelle elle extrait deux exemplaires d'un formulaire : « *Ajoutez-y une lettre de motivation et deux photos récentes de la famille.* » Je repars gonflée et si heureuse d'avoir gagné quelques jours dans notre course contre la

montre ! La voiture roule tandis que mes pensées sont ailleurs. Je suis devenue la Perrette de La Fontaine dans « La laitière et le pot au lait », et comme elle, je pense aux étapes qui vont se succéder et rêve de ce merveilleux enfant que je tiendrai bientôt dans mes bras.

BOUM ! CATASTROPHE ! Perdue dans mes pensées, je n'ai pas vu la voiture devant moi qui freine et s'arrête. Trop tard, mon pare-chocs est encastré dans le sien et la voiture qui me précède est projetée dans celle de devant. Carambolage en série ! Mon pot au lait s'est renversé et mes pensées retrouvent la triste réalité des événements dans lesquels je suis devenue l'acteur numéro 1. Je sors, penaude, de ma voiture, inquiète de me heurter à la colère de cet homme qui fera encore le triste constat d'une femme au volant ! Je m'excuse en reconnaissant mon étourderie et désarçonne ce visage ahuri qui n'ose pas m'insulter. Nous convenons de nous revoir pour rédiger le constat, tous les deux pris par le temps. Je regagne ma voiture, peu fière à l'idée d'annoncer les frais de carrosserie à mon mari et contrariée d'avoir abîmé ma voiture. Un dîner professionnel achève cette journée riche en émotions. Demain à six heures, mon mari doit s'envoler pour Marseille. Comment vais-je trouver le temps de rédiger ma lettre de motivation ? J'ai dans l'idée de la déposer le lendemain pendant le déjeuner...

Cinq heures du matin, le réveil sonne !

– Il ne faut pas que tu partes avant d'avoir signé mes deux exemplaires de demande d'agrément. Puis-je te joindre ce matin pour te proposer un projet de lettre de motivation ?

– Tu t'y prends au dernier moment, comment veux-tu rédiger sérieusement une lettre aussi importante par téléphone ? Nous verrons cela dans quelques jours, à tête reposée.

– S'il te plaît chéri, je voudrais déposer notre dossier pendant le déjeuner ; nous sommes le 27 juin et j'ai peur des départs en vacances qui vont reporter notre demande à la rentrée. Si j'attends ton retour, nous perdrons quatre jours !

Mon mari est aussi impatient que moi, nous convenons donc d'une heure d'écoute. Les enfants sont prêts pour l'école. Je demande exceptionnellement à Céline de conduire les petits. Des grimaces, un peu de bouderie et beaucoup de mauvaise volonté rendent plus difficile le départ... mais les voilà qui m'envoient des baisers à travers les vitres de la voiture. Je suis enfin seule et franchis les marches quatre à quatre vers mon bureau. La plume à la main, je commence à noircir le papier. Je refuse de construire une lettre sur de grands principes et laisse parler mon cœur. Je mets en exergue plusieurs points :

- Le bonheur d'avoir quatre beaux enfants, en bonne santé et ne nous posant pas de soucis majeurs autres que ceux liés à leur âge,
- Une grande maison qui permet à chacun d'avoir ses espaces réservés et qui se veut être accueillante,
- La vente de notre société qui nous aura permis d'acquérir une aisance financière,
- La souffrance et le malheur qui nous entourent nous interpellant et nous culpabilisant de vivre un bonheur égoïste,
- *L'amour* des enfants.

J'insiste sur la volonté de vouloir donner un peu de ce que nous sommes et non pas un peu de ce que nous avons. Le pouvoir de l'argent me gêne. Je conçois mal d'être approchée, courtisée, aimée pour ce que je représente socialement. Je suis prête à aimer sans condition et j'attends que l'on m'aime pour toute la tendresse et l'amour que je peux donner, construits sur le respect d'autrui et la considération de « l'autre », authentique dans ses différences. Pour moi, le bonheur ne se construit pas uniquement en fonction des circonstances de vie. Il dépend de nous, de notre regard, de notre écoute, de notre cœur. À mon sens, ce qui fait la qualité de l'homme, ce n'est pas sa religion mais son sens de la fraternité, son sens de l'accueil. La vie, c'est avancer en cordée.

Il faut des meneurs, des guides qui prennent la tête dans les moments difficiles lorsque des compétences très pointues et techniques sont nécessaires à la bonne ascension. Il faut aussi de bons suiveurs, de bons seconds qui « assurent », conscients du danger et qui font une entière confiance au premier de cordée. Les uns comme les autres forment une cordée, une équipe dont les maillons les lient tous, réciproquement. En l'occurrence et dans ce cas bien précis, nous sommes devenus des décideurs, des meneurs dans la cordée de l'enfance défavorisée. Nous voulons entraîner avec nous un enfant qui n'a même pas idée qu'il existe une telle chaîne d'amour en dehors de son univers réduit, qui ne lui permettra peut-être jamais de s'élever vers la lumière des cimes ou même de vivre tout simplement.

Ma lettre se construit... le téléphone sonne... C'est mon mari. Il est arrivé à l'aéroport. Bien qu'il se soit mis en retrait de la foule, nous avons du mal à nous entendre, encore plus à nous concentrer avec tous ces bruits de fond qui couvrent nos voix. L'endroit est mal choisi, j'en conviens, pour arrêter les termes d'un engagement qui va révolutionner notre vie. Mais nous avons l'habitude, tous les deux, de vivre ce genre d'aventure, de réagir dans des situations inextricables, de rebondir face à des enchaînements qui s'annonçaient difficiles ou sans issue. Ils ne sont pas rares les engagements ou les grandes décisions que nous avons su prendre dans notre vie dans de telles circonstances. Alors le contexte bruyant de l'aéroport ne va pas remettre en question notre volonté, ce jour-là, de finaliser notre demande.

« Je te rappelle plus tard, je pose mes valises, je choisis un endroit plus calme et plus retiré et je t'écoute. » Le téléphone sonne à nouveau. Je fais la première lecture de ma lettre. *« Attention aux grands mots qui soulignent la souffrance humaine, ils ne sont pas nécessaires. Je n'aime pas les clichés, les belles phrases stéréotypées. »* Je retire certains mots.

Je la relis à nouveau, une fois, deux fois, trois fois et encore une dernière fois. Elle est bonne je crois et est conforme à ce que nous pensons ; mais répondra-t-elle à l'attente de la DDASS ? Je la signe et remplis les deux questionnaires, non sans y avoir adjoint deux jeux de photos de la famille. Les deux dossiers sont prêts : l'un pour la DDASS, l'autre pour l'assistante sociale.

Midi quarante-cinq, je quitte le bureau et passe à la maison embrasser les enfants qui déjeunent gentiment sur la terrasse. Virginie et son ami Benjamin sont là aussi, ils sont en pleine révision de leur BEPC, examen de fin de collège. Me voilà à nouveau au volant de ma voiture en direction de Versailles. La chaleur est torride, la canicule est arrivée brutalement. Je commence à connaître l'itinéraire de notre destin. Encore un dernier coup d'œil au dossier pour m'assurer qu'il est complet. Je frappe pour la troisième fois à cette porte familière du service des adoptions. Personne ne répond, elle est fermée à clé. Je regarde ma montre : deux heures moins le quart, tout le monde déjeune ! Je vais attendre mais une femme sort par une autre porte et me propose de prendre mon pli. Par politesse, je me vois contrainte d'accepter, inquiète de laisser mes enveloppes à une personne étrangère au service. Je repars, troublée et perplexe. Ai-je eu raison de ne pas attendre ?... Je roule, moins gaie et moins étourdie que la veille, et pourtant vient de commencer le délai légal de la procédure menant à l'agrément. Neuf longs mois vont devoir s'écouler dans le secret de nos cœurs. L'attente est un moment délicieux qu'il faut préserver car elle fait partie du monde des rêves, de l'imaginaire et du fantastique. Elle permet toutes les folies et emplit le cœur de douceur et d'espoir. Je mesure mon bonheur, et l'excitation fait place à la sérénité qui doit être notre complice pour les mois à venir. Les dés sont jetés, la procédure entamée et notre enfant en route vers nos bras grands ouverts.

Je formule alors au fond de mon cœur une prière qui reviendra souvent dans mes moments de doute et de fatigue : « *Seigneur, choisis-nous cet enfant pour qu'il soit heureux parmi nous. Donne-nous celui ou celle qui enrichira notre famille ; nous savons que ton choix sera le bon. S'il souffre d'un handicap, c'est que nous aurons la force de le surmonter et peut-être de le vaincre. Nous te faisons confiance, une confiance illimitée et nous sommes certains que nous serons comblés.* »

Il y a dans la vie des certitudes qu'on n'exprime pas, qu'on ne saurait d'ailleurs exprimer, et qui vous lient plus fortement que n'importe quelle promesse. J'avais la certitude que nous réussirions notre projet, la certitude qu'un enfant petit nous rejoindrait, la certitude que nous allions vivre un grand bonheur. Et parce que j'avais en moi cette foi et cette sérénité, j'avais des ailes pour me battre. Une maxime de Marc Aurèle dit : « *L'obstacle est matière à action.* » Il est bon pour tout homme de ressentir, un jour ou l'autre, son impuissance. Nous la mesurions face aux rigueurs administratives devant lesquelles nous apparaissions comme de petits écoliers levant la main pour s'excuser de poser une question. En matière d'adoption, nous devons taire des personnalités trop fortes, tenter de toujours trouver le mot juste qui ne va pas déplaire, rester modestes dans ses ambitions, être patients et prêts à accepter n'importe quelle humiliation, vexation, surprise ou rebondissement. En d'autres termes, vouloir accueillir un petit être avec qui vous voulez partager votre bonheur signifie se situer en position d'infériorité et demander l'autorisation d'aimer. Vous devenez des sollicitateurs ! À tout moment, nous avons besoin de l'accord des uns et des autres pour avancer, pour obtenir des permissions, des tampons, des signatures : accord de la DDASS, des médecins, des psychiatres, des psychologues, d'un juge, d'un consul... Vous vous transformez en petits demandeurs prêts à voir votre personnalité, votre cœur piétinés par des responsables qui vont décider de votre destin à votre place. Mais

ils ont un tel pouvoir que vous n'avez pas d'autre choix que de devenir dociles comme vous ne le seriez avec personne d'autre !

On pourrait se demander parfois si la procédure d'adoption ne sanctionne pas davantage les parents au lieu de protéger les enfants ?

Infantilisés, traités comme des suspects, forcément menteurs ou dissimulateurs, on ne s'étonnera pas de constater dans les statistiques que sur 246 demandes d'adoption, seules 40 aboutissent. Beaucoup d'adoptants baissent les bras de découragement et laissent le doute sanctionner leur dossier. Et pourtant, tant d'enfants étouffent de douleur d'être mal-aimés ou oubliés ! Combien grandissent dans les orphelinats, perdant leur chance d'être un jour adoptés ! Combien d'enfants, dans le monde, hurlent d'être privés de famille ? Il en existe tant dont on a complètement oublié l'existence et pour lesquels on préfère ne pas savoir, ne pas voir, ne rien dire pour éviter de réveiller sa conscience ou avoir mal en pensant à leur douleur. Ne disons jamais : « *Celui-ci mérite de s'en sortir.* » TOUS ont le droit au bonheur et nous avons le devoir de les en sortir un à un, avec nos moyens, petits ou grands, mesurés selon nos possibilités ! Il est triste de penser que « *l'enfant de son innocence éclaire les hommes de leur turpitude* ».

La semaine passe et je m'étonne du silence de la DDASS. Juriste et donc attachée au formalisme, je compte sur le cachet de la poste pour donner une date certaine à l'enregistrement de notre demande. J'appelle en conséquence le service des adoptions pour m'assurer de la bonne régularité de la procédure et je m'entends répondre :

- *Oui, oui, j'ai votre demande mais ne croyez pas qu'on écrive à chaque adoptant pour lui dire que nous avons reçu son dossier.*

- *Ah, bon ! Je voulais seulement m'assurer que notre dossier était arrivé en bonnes mains. Puis-je encore abuser de votre temps?...*

La sonnerie du téléphone me parvient aux oreilles... je n'ai plus d'interlocuteur ! Dommage, je voulais connaître la prochaine étape. Le lendemain, à ma grande surprise, je reçois un courrier de la DDASS mentionnant l'enregistrement de notre demande et la suite de la procédure : la rencontre avec l'assistante sociale. Nous devons nous mettre en contact avec elle pour fixer une date de rendez-vous. Quelle chance, sa permanence est le jeudi et nous sommes jeudi matin !

Nous nous munissons de nos plannings et appelons ensemble. Une voix agréable nous répond. Nous convenons du 12 septembre pour nous rencontrer. Le rendez-vous est pris et un petit 5 s'inscrit à côté du nom de l'assistante sociale, code que nous avons trouvé pour que personne ne comprenne nos absences et que mon mari ne trouve pas le moyen de remplacer ce rendez-vous secret par un rendez-vous business !

À nous les vacances d'été sans tracasseries ! Comme tous les ans, les enfants partent en Bretagne avec Céline et nous les retrouvons chaque fin de semaine en attendant notre croisière qui nous réunit tous, sur la mer Méditerranée, pour vivre des émotions fortes... Je profite de l'éloignement de ma tribu pour préparer mon plan de bataille et envoie quarante premiers courriers aux diverses ambassades et associations pour faire part de notre désir d'enfant et préparer les démarches que nous pourrions entreprendre après l'obtention de l'agrément. Je compte sur nos vacances pour laisser le temps à chacun de nous répondre. Je sais que j'aurai peu de réponse ou que les réponses seront décevantes... mais il suffit d'une bonne pour nourrir des espoirs et gagner un combat !

Le moteur ronfle, les portes se ferment, les arbres défilent... les dernières vacances à six commencent !... Et elles se terminent, laissant le goût des souvenirs et du soleil sur nos lèvres. Une nouvelle

année scolaire se profile. Beaucoup de travail nous attend pour arriver au terme de nos engagements avec le groupe américain qui a acheté nos sociétés. Pour les aînés, l'année sera difficile aussi. Et pour tous, l'année sera riche du fait des démarches à entreprendre, de l'attente et de l'impatience à voir arriver ce dernier enfant !

Les cartables gonflent à vue d'œil, les étiquettes Mickey, Donald, Poivre Blanc... se collent sur les cahiers tout neufs, les belles écritures rondes identifient cahiers et livres... chacun se prépare à affronter l'imprévu et l'incertain. Le jour de la rentrée arrive, les enfants partent, heureux, retrouver leur monde bien à eux. Stanislas, notre numéro 4, quitte la maternelle et entre en CP, première année de primaire. Je suis ravie de le voir franchir cette étape qui ne pourra que mieux le préparer à accepter son petit frère ou sa petite sœur. Le rythme studieux reprend à la maison et je continue de dévorer les livres et ouvrages qui m'aideront à mieux comprendre les traumatismes des mères et de leurs enfants abandonnés. Je veux éviter, dans la mesure du possible, les erreurs, les incompréhensions ou les oublis qui font mal. Je veux pouvoir répondre aux angoisses de notre enfant, calmer ses peurs, apaiser ses craintes et l'assurer de tout l'amour que nous lui avons porté dès l'instant où il est né dans nos cœurs.

Le 12 septembre arrive, encore ce chiffre 12 ! une nouvelle fois nous prenons la direction de Versailles.

L'assistante sociale

Il est neuf heures et quart, la voiture est silencieuse. Aucun de nous deux ne tente de faire de recommandations à l'autre. Laissons parler nos cœurs ! Nous arrivons à l'avance et mon mari me propose un petit café. Bonne idée ! Mon mari savoure un croissant et je le regarde, bien incapable de pouvoir avaler la moindre

miette. Je surveille sans cesse ma montre. Il faut y aller ! Pire qu'un examen !

– *Asseyez-vous, je préviens Mme L de votre arrivée.*

Nous sommes installés dans une salle d'attente que je trouve sinistre. L'était-elle réellement ? Chaque porte qui s'ouvre me fait réagir, pensant découvrir les traits de notre interlocuteur. Mon mari semble plus détendu car il a en lui une philosophie extraordinaire, « *ne nous faisons pas de souci à l'avance, nous aviserons !* » C'est ainsi qu'il trouve tout naturel de prendre son téléphone portable pour appeler le bureau. « *Mais, si elle arrive ?* » « *Et alors, j'ai encore le droit de faire ce que je veux. Détends-toi !* » La communication se prolonge, je suis au supplice et notre assistante sociale arrive pour nous saluer et nous diriger vers son bureau. « *Veillez excuser mon mari, il téléphone à son bureau.* » Je suis mal à l'aise et, gauchement, je la suis dans une pièce tout aussi triste et dénuée de fantaisie. Nous nous regardons toutes les deux. Je suis en tailleur gris, soignée, sans bijou marquant. Je suis vraie. Mon mari nous rejoint avec un grand sourire et casse la glace qui s'était établie entre nous en l'espace de quelques minutes. L'assistante sourit et nous comprenons que l'entretien prendra une tournure sympathique.

– *Bien, vous avez fait une demande d'adoption, je vais vous écouter pour connaître vos motivations et par là même apprendre à vous connaître. Qui veut prendre la parole en premier ?*

Nous nous regardons et sourions tous les trois devant notre embarras. Mon mari déclare « *Honneur aux dames !* ». Quelle horreur ! Merci mon tendre époux d'avoir oublié ou feint d'oublier qu'une telle démarche était pour moi une épreuve. Je me lance et sans souffle, je commence à parler de mon enfance, de ma vie

d'épouse et de mère pour arriver à exprimer mon désir d'un cinquième enfant. Mme L prend des notes et m'interrompt parfois pour obtenir quelques précisions. Au tour de mon mari, enfance sans problème comparée à la mienne au sujet de laquelle j'ai révélé la grande souffrance qu'a été pour moi le décès prématuré de mon frère. L'entretien se déroule bien.

– Quel est l'âge que vous recherchez pour l'enfant adopté ? Lui annoncerez-vous tout de suite sa situation d'adopté ? Le couperez-vous de ses racines ? Avez-vous pensé aux autres enfants ? Etes-vous pour une adoption étrangère ? Avez-vous choisi un pays ? Vos parents sont-ils favorables à votre projet ?

Autant de questions auxquelles nous essayons d'apporter des réponses sincères et mûrement réfléchies. Le dialogue s'instaure à trois, et le contact passe bien avec cette femme qui fait preuve d'ouverture et de compréhension. Elle nous pousse dans nos réflexions, et le débat est riche et positif au point de durer deux heures, sans que le temps paraisse long.

– Je vous remercie de ce premier contact et j'apprécie que Mme Morgen ait pu parler de la mort de son frère aussi spontanément. Ces souffrances sont pour certains des blessures qui ne guérissent pas et il faut beaucoup de temps pour pouvoir les exprimer. Le fait qu'elle ait pu parler ainsi prouve qu'elle est capable de poursuivre sa vie en compartimentant les événements qui ont marqué son existence.

Nous nous quittons après avoir appris que les prochaines étapes étaient les rencontres avec le psychiatre et le psychologue. Le psychiatre est à choisir sur une liste présentée et agréée par la DDASS. Quant au psychologue, il est attaché à la DDASS. Un rendez-vous est aussitôt pris avec ce dernier, pour le 16 octobre à

midi trente. Nous quittons cet univers oppressant. Avec soulagement, nous respirons à pleins poumons.

– *Mme Morgen, vous avez oublié votre sac à main !*

Mme L court derrière nous et je réalise que mon étourderie ne va pas jouer en ma faveur. Mais, dans de telles circonstances, l'oubli n'est-il pas pardonnable, même risible pour quelqu'un de sensé ?

Dans la voiture, nos mains se rejoignent. Nous avons le sentiment d'avoir marqué un bon point. Cette femme a su déceler en nous la sincérité, et le dialogue s'est établi tout naturellement sur des bases vraies, qui ont dévoilé sans détour nos personnalités. Nous regagnons nos bureaux. L'air parfaitement détaché et sérieux, comme à chaque retour de rendez-vous, nous interrogeons notre assistante sur les appels en absence. Je tente de me plonger dans les dossiers qui s'entassent sur mon bureau. Je n'y arrive pas. Mon esprit est ailleurs. Avons-nous bien répondu ? Pourquoi ai-je parlé de mon frère ? Mon mari pense que ce n'était pas utile et que j'ai ouvert une brèche dans laquelle il est facile pour nos interlocuteurs de s'engouffrer. J'essaie de me rassurer en me rappelant les propos de Mme L qui a compris, semble-t-il, que je ne prenais aucune revanche sur mon passé.

C'est tout de même triste de craindre l'erreur fatale quand on fait preuve de franchise, alors qu'est en cause le droit le plus fondamental : celui du droit à l'amour. Je repasse l'entretien plusieurs fois dans ma tête et je nourris le secret espoir qu'aucune erreur n'ait été commise. Quelques heures après ce rendez-vous qui me préoccupe, je prends contact avec le psychiatre et avec surprise obtiens un rendez-vous deux semaines plus tard, soit le vendredi 29 septembre à dix-huit heures. Je cours dans le bureau de mon mari et avec joie bloque nos agendas sans oublier le fidèle 5 qui indique l'immuabilité de ce rendez-vous. Je reprends espoir et baigne dans un bonheur